



Réf: 74/REL

Rome, 22 mars 2013

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL POUR LA MEDITERRANEE**

Le 5 novembre 2012 à 10:00, dans la salle des réunions du Palazzo della Cooperazione de Rome s'est tenue la réunion de l'Assemblée Générale afin de débattre et statuer sur:

**ordre du jour suivant**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 février 2012, Rome;
2. Présentation du Président de la CGPM, M. Stefano Cataudella et du Secrétaire Exécutif M. Abdellah Srour, des activités futures de la CGPM avec le CCR MED;
3. Situation de la liste des membres et demandes d'adhésion reçues de la part de nouvelles organisations (Information);
4. Questionnaire sur le rôle des CCR rédigé par la DG MARE;
5. Dans le cadre de la demande de financement 2013 pour le fonctionnement du CCR MED, prise en examen de:
  - a. Clôture du bilan 2012;
  - b. Rapport final des activités 2012;
  - c. Présentation du budget du CCR MED pour l'année 2013;
  - d. Programme de travail 2013;
6. Divers.

**Au lieu et à l'heure indiqués sont présents Mesdames et Messieurs:** M. Marco Sammiceli, M. Oscar Sagué Plà, M. Gianfranco Santolini, M. Massimo Brogna, M. Horst Schneider, M. Luca Stasi, M.me Federica Barbera, M. Mario Ferretti, M. Francesco Zizzo, M.me Erika Monnati, M. Marco Rinaldi, M.me Rosa Caggiano, M. Giampaolo Buonfiglio, M. Mourad Kahoul, M. Edouard Pages, M. Didier De Vandeul, M. Jose Maria Gallart, M. José Manuel Gonzalez Gil De Bernabé, M.me Amelie Malafosse, M. Philippe Maraval, M. Abdellah Srour, M. Stefano Cataudella, M. Fabio Massa, M.me Caroline Mangalo, M. Marc Planas, M.me Susana Sainz-Trapaga, M. Paolo Guerriero, M. Joan Parera Molero, M. Sergio Schiavone, M. Gennaro Scognamiglio, M. Francis Caruana, M. Paul Piscopo, M.me



Isabella Verardi, M.me Elisabetta Giannocari, M. Alessandro Buzzi, M. Antoni Garau, M. Gianludovico Ceccaroni. La présence des participants est également attestée par les feuilles de présence signées par tous les participants. Les feuilles de présence seront conservées aux actes. M. Mourad Kahoul assure la présidence de la séance et M.me Rosa Caggiano assure les fonctions de secrétaire.

Le Président Kahoul ouvre les travaux et souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux représentants de la CGPM et du Ministère français, maltais et italien.

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, le Vice-Président, M. Gil de Barnabé propose d'insérer au point «divers», le rapport des événements qui récemment ont eu lieu au large des côtes de Tarragone où un navire espagnol a été attaqué par Greenpeace. La proposition d'intégration de l'ordre du jour est adoptée.

### **I : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 février 2012, Rome**

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de Rome est approuvé sans modification.

### **II : Présentation du Président de la CGPM, M. Stefano Cataudella et du Secrétaire Exécutif M. Abdellah Srour, des activités futures de la CGPM avec le CCR MED**

Le Président remercie la délégation de la CGPM pour avoir accepté à nouveau de participer à l'AG pour présenter les contenus du programme de travail de la CGPM pour 2013, tout en considérant les possibles activités conjointes avec le CCR MED. Le Président de la CGPM informe les participants que la CGPM vient de signer 7 mémorandum d'entente, y compris celui avec le CCR MED pour que la Commission soit de plus en plus opérationnelle et proactive. Notamment, le Secrétaire Exécutif de la CGPM informe les participants que la Commission va se concentrer principalement sur ces 3 dossiers: plans de gestion à long terme; atelier sur la pêche artisanale et aquaculture. La collaboration entre la CGPM et le CCR MED va encourager la participation et la collaboration entre le milieu de la recherche et de la pêche, pour répondre de façon plus efficace aux exigences techniques et scientifiques de tous les pays côtiers de la Méditerranée.

M. Kahoul remercie pour la présentation M. Srour en disant que le mémorandum d'entente sera l'instrument pour travailler effectivement ensemble pour atteindre à des résultats concrets.

La représentante du WWF demande de quelle façon la CGPM veut développer et mettre en place les plans de gestion pluriannuels et elle se demande aussi comment pourra effectivement rassembler les avis des parties concernées.

M. Cataudella remercie pour cette question puisque elle touche directement le problème du processus de participation au sein de la CGPM qui est à la base de la création de la *task force* créée ad hoc pour essayer de la reformer. Le CCR, représentant des organisations de la pêche sera certainement un instrument utile à ce propos.

Le Secrétaire M. Srour ajoute que à la fin du mois de novembre la première réunion qui prévoit aussi la participation des scientifiques aura lieu, pour rechercher des méthodes possibles à appliquer aux plans de gestion pluriannuels. D'ailleurs, à partir du mois de novembre jusqu'au mois de mars/avril, des réunions au niveau sous-régional pour l'adoption de plans de gestion pluriannuels éventuels seront organisées. Les partenaires et les



différents acteurs, y compris les parties concernées, pourront participer à ces réunions sous-régionales pas pour le compte de leurs organisations d'appartenance mais sur la base de leurs compétences spécifiques.

### **III: Situation de la liste des membres et demandes d'adhésion reçues de la part de nouvelles organisations (Information)**

Le Secrétaire Exécutif informe que le CCR MED est à l'heure actuelle composé par 36 membres et que la procédure d'adhésion est terminée pour deux des trois associations qui ont demandé d'adhérer: FIPSAS et UNCIPESCA.

Le Vice-Président M. Gil de Bernabé demande aux associations candidates de quantifier leur représentativité sur le territoire. UNCIPESCA répond en déclarant qu'elle représente 2700 coopératives d'armateurs et FIPSAS, qui est une fédération sportive, déclare d'avoir 230.000 membres qui font partie de la FIPS.

A ce propos, le Vice-Président M Buonfiglio propose de recenser les membres du CCR MED à travers un fichier à remplir où l'on déclare le nombre de navires, des entreprises associées, des équipages à bord, pour que la représentativité des organisations au sein du CCR ait plus de poids.

Pour ce qui concerne le CRPMEM CORSE, le Secrétaire a sollicité le Ministère français pour l'envoi de la reconnaissance formelle. Au cours du prochain Comex leur demande d'adhésion sera prise en charge.

La représentante du WWF demande quand les associations croates pourront adhérer au CCR. Le Secrétaire explique qu'elle a déjà envoyé cette question aux services de la DG MARE et qu'elle attend encore une réponse.

### **IV : Questionnaire sur le rôle des CCR rédigé par la DG MARE**

Le Secrétaire Exécutif rappelle que la date limite pour envoyer les commentaires était fixée par la CE à la fin du mois d'octobre, mais elle explique que au cours de la réunion INTER RAC de la DG MARE, le CCR MED a pris la parole et a fait noter que le CCR MED avait dû faire traduire le questionnaire et que par conséquent on aurait dû reporter la date limite à la moitié du mois de novembre Cette proposition a été ensuite acceptée. Ceci étant, on propose d'envoyer les éventuels commentaires au Secrétariat, exclusivement en anglais, au plus tard le 10 novembre.

### **V 5. Dans le cadre de la demande de financement 2013 pour le fonctionnement du CCR MED, prise en examen de:**

- a. Clôture du bilan 2012;**
- b. Rapport final des activités 2012;**
- c. Présentation du budget du CCR MED pour l'année 2013**
- d. Programme de travail 2013;**

Le Secrétaire Exécutif donne la parole à son assistante pour illustrer, à l'aide des diapositives, l'état des frais engagés en 2012, en communiquant que le bilan sera adopté au début de 2013. A cause des ressources financières limitées, on décide d'organiser tous les ans au mois de novembre, un Comité Exécutif qui va approuver le bilan prévisionnel et le programme de travail de l'année suivante. Après un long débat, on a décidé que l'AG va se réunir dans le premier quadrimestre de l'année suivante, et va adopter le bilan de l'année précédente. A l'aide des



diapositives, l'assistante présente le bilan prévisionnel pour 2013, on décide que les cotisations des associations membres pourront diminuer de 100 € à condition que les ministères donnent leur avis favorable à augmenter leurs cotisations de 350 €. Toutefois, la cotisation des sponsors sera sensiblement moins élevée grâce à l'augmentation des associations membres. Le programme de travail 2013 proposé par le Secrétariat, est approuvé sans modifications. L'assistante informe que la CE a autorisé le CCR MED à organiser une réunion du CCR MED dans un pays tiers, à savoir l'Algérie, pour sensibiliser et rendre opérationnel le but principal du Mémoire d'entente signé avec la CGPM. D'ailleurs, ANAPI Pesca propose d'organiser le GT 2 à Palerme. Enfin, le bilan prévisionnel 2013 est approuvé.

#### **VI: Divers**

Tout comme il a été statué au début de la réunion, le vice-président M. Gil De Bernabé résume les faits qui ont eu lieu le 17 octobre passé quand Greenpeace a essayé d'attaquer un navire espagnol et il demande si on peut rédiger une lettre adressée à la CE, comme déjà fait en juin 2010. Dans la réunion du COMEX il va fournir des détails sur cet événement. Le Vice-Président M. Buonfiglio propose d'adresser la lettre directement à la Commissaire Damanaki pour que la CE s'exprime en condamnant clairement ces actes et en confirmant l'illégalité de ces événements. Demain, lors du COMEX on va décider si adopter le projet de lettre ou pas. La représentante d'OCEANA fait noter que le CCR MED n'est pas l'organisme compétent pour porter plainte et que elle exprime déjà son avis contraire. Plus rien n'étant à débattre et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17.00.

\*\*\*\*\*

